

Envoyé en préfecture le 07/01/2015
 Envoyé en préfecture le 07/01/2015
 Département de l'Ardeche

COMMUNE DE ALBON D'ARDECHE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 7

Représentés : 2

Votants : 9

Date de la convocation : 06/11/2014

L'an deux mil quatorze et le quatorze novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal d'ALBON D'ARDECHE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Frédéric PICARD, maire.

Présents : Frédéric PICARD, Françoise MENGELLE-SAUTEL, Ginette LEXTRAIT, Laurence SAUTEL, Sylvette FAURE, Julien TISSIER, Sylvain BLACHE.

Absents excusés et représentés : Michel FILIPPI (pouvoir à F. PICARD), Martial MONCOURTOIS (pouvoir à G. LEXTRAIT), Christian RINAUDO (excusé), Thierry VALLOIS (excusé).

Secrétaire de séance : Laurence SAUTEL, conseillère municipale

Délibération portant sur le tarif de location de la salle de Mournet et de la salle des Anciennes écoles (DCM141114C)

Vu la réunion de travail du 30 octobre dernier pour établir un tarif de location des salles communales, sur proposition du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le tarif ci-après, valable à compter du 1^{er} janvier 2015, tarif qui annule et remplace les tarifs précédents.

TARIF			
Location de la salle de Mournet	Avec recette	Association albonaise	80 €
		Autres associations	150 €
		Particulier	250 €
	Sans recette	Association albonaise	50 €
		Autres associations	80 €
		Particulier	200 €
		Particulier albonnais	150 €
	Caution		300 €
Nettoyage (si pas ou mal réalisé à la restitution des clés)		100 €	
Participation chauffage		40 € + 20 € / jour supplémentaire	
Pour les cas particuliers (associations caritatives, les locations longues, résidence d'artistes...) contacter la mairie pour connaître les tarifs.			
Une journée = tarif x1 (de 15h la veille à 9h le lendemain)			
Deux journées = tarif x 1,5 (de 15h la veille du premier jour à 9h le lendemain du 2ème jour)			
Location de la Salle des anciennes écoles	Activités régulières 1h30	3,50 €	
	Repas	30.00 €	
Assemblée générale Association albonaise		Gratuit 1 fois par an	

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,

Albon d'Ardèche, le 20 novembre 2014



Le Maire,
Frédéric PICARD